

LE TRAVAIL VIVANT

À tout moment, pour faire du bon travail, toute personne agit en suivant des **règles prescrites**. Mais, en même temps, elle doit aussi s'adapter à l'inévitable incomplétude des règles et aux incertitudes liées à la **réalité des situations de travail**. Travailler suppose d'accepter la tension provoquée par l'écart entre prescrit et réel. Comblar cet écart nécessite de **donner de soi** pour inventer une réponse ajustée. Le travail est donc dit **vivant** : il contribue ainsi à la vitalité de l'organisation et des personnes.

Cela implique que les solutions produites en situation soient mises en dialogue avec les règles du travail prescrit, afin de les faire évoluer, dans un processus de **régulation** permanent.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Dejours, C. (2013). *Travail vivant 2 : Travail et émancipation*. Lausanne : Payot (256 pages).
- Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Duraffourg, J., Kerguelen, A. (2007). *Comprendre le travail pour le transformer : La pratique de l'ergonomie*. ANACT (318 pages).

